BOLBEC

c'est ma ville

P. 8 Vertyge

P. 12 Les horaires des écoles

P. 18 Les séjours sportifs

BUDGET 2015 : ÉCONOMIES ET INVESTISSEMENTS

BOLBEC

Revue municipale - Avril 2015 - N° 55

Sommaire

2 et 3
- *Agenda*
- *Edito*
- *Serge Lama en concert*

4, 5 et 6

DOSSIER
- *Objectif : bien vivre*

7

ACTUALITÉ
- *Le point sur les travaux de l'église*

8

ÉCONOMIE
- *Bienvenue aux nouveaux commerçants*

9

CADRE DE VIE
- *Parkings : 81 places en plus*

10, 11, 13 et 14

ON EN PARLE
- *Nouveaux logements*
- *Ludovic Hébert À la rencontre des associations*
- *Modification des horaires des écoles publiques*
- *La Fabrik à sons*
- *Promenade au Vivier et déjections canines…*

15 et 16

SI ON SORTAIT
- *Les ateliers d'arts plastiques*
- *La Chair du Monde*
- *La colonie pénitentiaire*
- *La ruée vers l'art*

17

À L'AFFICHE
- *Christophe Bertrand, nouveau DGS de Bolbec en remplacement de M. Aubrée*

18 et 19

LE RDV DES SPORTIFS
- *Le ticket Sports*
- *Les travaux au club de tennis*

Agenda

Inscriptions aux séjours sportifs
Depuis le 15 avril
Séjours du 6 au 13 juillet pour les 13/16 ans et du 20 au 27 juillet pour les 9/12 ans
MJC Jacques Prevel

47e salon d'art photographique
Jusqu'au 3 mai
Val-au-Grès - Château

Vide-greniers de l'association du petit Nicolas
Vendredi 8 mai (06 20 38 34 50)
Parking de l'Esplanade

Foire à tout
Jeudi 14 mai
Centre-ville

Don du sang
Vendredi 15 mai
Val-au-Grès - Salle Rabelais

Nuit européenne des musées
Samedi 16 mai
L'atelier-musée du textile sera ouvert de 14h à minuit.

Exposition des élèves de l'atelier d'arts plastiques
Du 17 mai au 7 juin
Val-au-Grès - Château

La chair du monde (danse)
Samedi 23 mai à 20h30
Val-au-Grès - Centre culturel

La colonie pénitentiaire (théâtre)
Vendredi 29 mai à 20h30
Val-au-Grès - Centre culturel

La Ruée vers l'Art
Samedi 30 mai à partir de 9h
Rue piétonne

Fête du sport
Du 6 au 20 juin

Conte musical « Tony Tuba »
Vendredi 12 juin à 18h
Val-au-Grès - Centre culturel

Spectacle de l'atelier municipal de théâtre
Vendredi 19 juin à partir de 18h30
Val-au-Grès - Centre culturel

Fête de la musique
Samedi 20 juin

Pique-nique musical
Samedi 4 juillet à partir de 18h
Val-au-Grès

Économies d'énergie

Dans le cadre d'une recherche de pistes d'économies d'énergie, un test sera réalisé courant mai sur les quartiers de Tous Vents et de La Jolie. Celui-ci consistera en une extinction complète de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin. Si les résultats sont concluants et suivant l'avis des riverains, l'opération pourrait être testée à une plus grande échelle sur la commune.

Directeur de la publication : Raymond Viard **Rédacteur en chef :** Hermeline Delepouve **Rédaction :** Hermeline Delepouve, Arnaud Lecroq, Céline Lecordier, Barbara Aubé
Création graphique et mise en pages : scoopcommunication
Idée graphique : Ad&quat
Crédits photos : Jérôme Stalin, Ville de Bolbec, DR, Photo club de Bolbec
Impression : ETC **Tirage :** 6 000 exemplaires • **www.ville-bolbec.fr**

Édito

Cette année, plus encore que les précédentes, le budget municipal a été réalisé avec la volonté permanente de faire baisser nos dépenses de fonctionnement. La raison ? Une baisse continue des dotations allouées par l'État depuis plusieurs années qu'il nous faut compenser. La ville de Bolbec perd ainsi près de 500 000 euros par rapport à 2014.

Toutefois, cela ne doit pas nous empêcher d'avancer, d'avoir des ambitions pour Bolbec et de faire en sorte qu'elles se concrétisent. C'est l'objet du dossier de ce magazine, dans lequel nous vous présentons les différents projets qui seront menés à bien d'ici la fin de l'année. Il sera notamment question de travaux, d'aménagements routiers, de préservation du patrimoine mais aussi de constructions de logements.

Ces projets immobiliers visent à satisfaire une demande importante de logements sur la commune. Constitués de petits collectifs et de pavillons en location et accession à la propriété, ils sont, pour les plus importants, situés rue Georges Clémenceau et rue Louise Michel. Ces travaux représentent un investissement de plus de 25 millions d'euros financés par les promoteurs partenaires de ces projets. Ils sont un nouveau souffle pour l'économie de la ville synonyme d'emploi.

Malgré les contraintes budgétaires, notre objectif reste le même, améliorer l'image de notre ville et vous apporter une meilleure qualité de vie.

Bonne lecture,

Votre Maire, Dominique Metot

Coup d'œil dans le rétro

Serge Lama en concert

Très belle prestation de Serge Lama le samedi 11 avril dernier devant près de 1 400 personnes. L'artiste, qui fêtait ses 70 ans et ses 50 ans de carrière, a partagé avec son public ses plus belles chansons et les plus connues de son répertoire.

Dossier

Budget 2015 : objectif économies

Faire toujours mieux mais avec moins, c'est le défi que doit relever l'équipe municipale dans un contexte financier morose. En cause : une baisse conséquente des dotations de l'État qui grève les recettes de toutes les communes françaises. Voté le 30 mars, le budget 2015 de Bolbec affiche malgré tout l'équilibre, mais implique la mise en place de mesures d'économies.

Interview de Michel Saint-Léger

Budget : à l'heure des économies

Le 30 mars, le budget de Bolbec a été voté dans un contexte économique compliqué. Michel Saint-Léger, adjoint en charge des Finances nous explique à quelles difficultés il a été confronté pour réussir à maintenir l'équilibre financier et quelles solutions ont été retenues pour permettre à la ville de faire des économies.

Pourquoi 2015 est-elle une année particulière pour le budget de la commune ?

« Depuis cinq ans, les dotations de l'État – les Dotations globales de fonctionnement – baissent. En 2015, elles s'élèvent à 2,6 millions d'euros, alors qu'en 2014 elles étaient à un peu plus de 3 millions d'euros. Jusqu'à présent cette baisse était à peu près supportable, mais cette année, la perte est beaucoup plus conséquente ce qui entraîne une diminution considérable des ressources de la ville. Et si cela continue, en trois ans ce sera plus d'un million d'euros supplémentaire qui manquera pour équilibrer le budget ! »

Les impôts vont-ils augmenter pour les Bolbécais en 2015 ?

« Non. On a fait le choix de ne pas augmenter les ressources venant des impôts locaux. »

Comment alors pallier à cette baisse des ressources ?

« Quand on se retrouve avec moins de ressources, il y a deux façons d'équilibrer un budget : soit on augmente l'impôt, soit on baisse les dépenses de fonctionnement et on investit moins. Nous avons opté pour la baisse des dépenses. Jusqu'à présent nous avions toujours réussi à maîtriser ces dépenses et maintenant il va falloir les baisser. En 2014, nous étions à 15,3 millions d'euros de dépenses. En 2015 il faut réussir à faire 500 000 euros de moins. Nous avons demandé à chaque service d'atteindre 10 % d'économies. Idem pour le personnel qui représentait l'année dernière 7,9 millions d'euros : en 2015 on se fixe 100 000 euros de moins, soit un total ramené à 7,8 millions d'euros. En mettant bout à bout ces économies, on peut réussir à compenser la baisse des dotations... »

La ville contractera-t-elle un emprunt ?

« Ceci est totalement exclu en fonctionnement. En investissement, c'est une ressource d'équilibre qui permet de réaliser les projets, sachant que les années suivantes il faut rembourser le capital et les intérêts donc un report de charge sur les années suivantes. »

Reste-t-il de l'argent pour les investissements ?

« Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement nouvelles, on ne peut investir cette année qu'un peu plus de 2 millions d'euros contre plus de 4 millions les années précédentes. Projets et chantiers doivent donc entrer dans ces 2 millions d'euros. Alors il nous faut lister les priorités et reporter les projets les plus coûteux comme la transformation de la place De Gaulle et l'agrandissement de l'Hôtel-de-ville. Notre objectif est de continuer à fournir un service public de qualité : en entretenant les écoles, en sécurisant les axes routiers, en terminant la Maison du lien social et en préservant notre patrimoine comme la restauration de l'église. ».

Projets et chantiers

Objectif : bien vivre

Si l'heure est aux économies, le budget de la ville inclut toujours pour 2015 un certain nombre de dépenses essentielles à la qualité de vie des Bolbécais. Entretien des bâtiments publics, éclairage, rénovations... Zoom sur les principales dépenses d'investissement de la ville.

Église

C'est un des gros chantiers de 2014 qui se poursuit en 2015 : les travaux de réhabilitation de l'église continuent. La ville a déjà déboursé 2,13 millions d'euros et il reste 500 000 euros à payer dont 400 000 euros inscrits sur le budget 2015 et 100 000 euros en 2016.

Monument aux morts

Fissures, absence de joints... Face à l'église, le monument aux morts a pris un sérieux coup de vieux. Jamais entretenu depuis sa construction en 1921, le monument nécessite une restauration complète comprenant un démontage, la consolidation des fissures, l'application de joints d'étanchéité, le remplacement de certaines pierres ou leur rescellement, une reprise du soubassement, un nettoyage de la sculpture du soldat et la reprise du nom des soldats morts pour la France. Coût des travaux : 135 000 euros au total ventilés sur 2015 et 2016.

Façades

Depuis 2008 et le lancement du plan baptisé OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain), la ville a changé de visage. Les façades grisonnantes ont retrouvé des couleurs. 1 million d'euros a déjà été investi et en 2015, ce sont 135 000 euros qui sont consacrés à ce projet toujours en cours.

Fontaine-Martel

La Maison du lien social dont la construction est terminée à Fontaine-Martel doit encore être équipée : mobilier, cuisine aux normes... 50 000 euros d'achats sont donc prévus dans le budget 2015.

Sécurité

Deux aménagements routiers importants visant à sécuriser le passage des automobilistes et des piétons sont prévus cette année : route de Mirville (115 000 euros) et avenue Louis Debray (60 000 euros). Soit un total de 175 000 euros.

Mais aussi...

Pour l'aménagement du Pôle Emploi, la ville engage 100 000 euros. Pour la ZAC Louise Michel, 50 000 euros sont investis en 2015. L'éclairage public concerne 100 000 euros de ce budget. Sans oublier les travaux d'entretien dont 200 000 euros consacrés aux écoles.

Maison du Lien social

Plan OPAH-RU

Route de Mirville

Chiffres clés

Le budget 2015 de Bolbec s'élève à 23,8 millions d'euros. Il comprend notamment :

Les principales dépenses

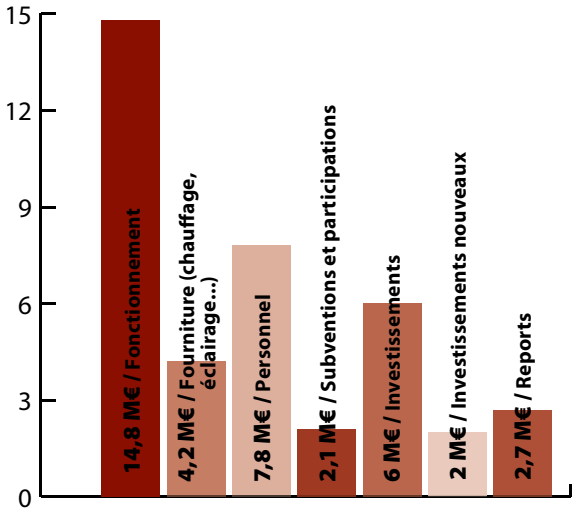

Les principales recettes

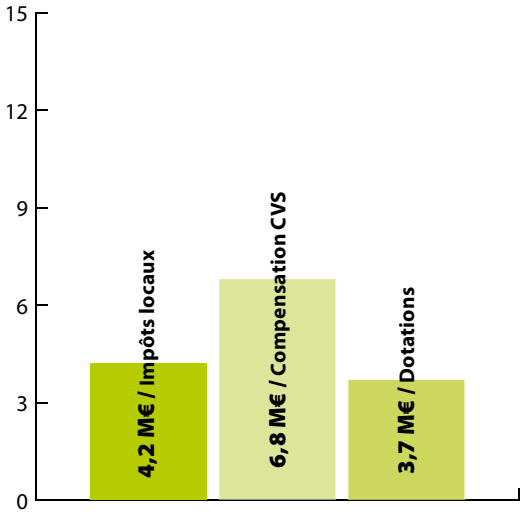

Les dotations de l'État, c'est quoi ?

Créée en 1979, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est une somme versée chaque année par l'Etat aux communes, départements et régions selon des critères précis de population et de superficie. La collectivité utilise cette ressource selon ses besoins de fonctionnement. Le redressement des comptes de la nation oblige l'État à baisser de façon drastique ces dotations ; un véritable manque à gagner pour les communes qui voient leurs ressources sérieusement diminuées.

Le point sur les travaux de l'église

La restauration de l'église a débuté en mars 2013 par la reprise en sous-œuvre du mur de soutènement Ouest, nécessitant la dépose et la repose du perron.

La deuxième phase de travaux, qui vient de s'achever, concernait la restauration de la façade Ouest et du clocher.

Depuis décembre dernier, les entreprises restaurent les parties haute et basse de la façade Sud (côté rue Thiers) le chantier devrait s'achever en juillet 2015.

Le montant global de cette opération s'élève à 3 124 600 € TTC.
Ces travaux sont financés par la Ville, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Département de Seine-Maritime.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

VERTYGE

Vertyge a ouvert ses portes dans la rue piétonne, le 7 mars dernier. Mme Haubert et Mme Jaudriat y proposent du prêt-à-porter féminin et de la lingerie fine de la taille 38 au 54 (bonnet B à F). Vous pourrez aussi trouver des créations artisanales en sac et accessoires ainsi qu'un service de retouches pour les propres ventes de la boutique.

Vertyge propose des articles de qualité à un prix abordable et pour toutes les tailles.

Ouverture du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14 h 30 à 19h.

Contact : 09 80 78 87 74
07 83 35 90 96

JOURDAIN

L'entreprise Jourdain Environnement-Transports Basset vient de fêter le premier anniversaire de son implantation sur la zone d'activités de Bolbec-Saint Jean.

Située auparavant sur la commune de Gruchet-le-Valasse depuis sa création en 1937, l'entreprise a souhaité regrouper géographiquement les deux entités qui la composent depuis 2005 : Jourdain Environnement pour la partie collecte de déchets et location de bennes, et Transports Basset pour l'activité location de camion avec chauffeur et transport de conteneurs.

L'entreprise familiale, soucieuse de pouvoir diversifier son activité, propose aussi depuis mars dernier un service de garage poids-lourds et VUL (Véhicules Utilitaires Légers).

Contact : Zone d'activité Bolbec- St Jean
Avenue de l'Innovation - 76210 Bolbec
Tél. 02 35 38 13 79 - Email : transports.jourdain@wanadoo.fr

Parkings : 81 places en plus

Trois parkings viennent de sortir de terre à Bolbec : rue Thiers, rue Gambetta et rue des Martyrs de la Résistance. Des travaux qui répondent à de réels besoins des riverains et des automobilistes et qui ont aussi permis un réaménagement global des lieux.

A l'intersection des rues Gambetta et Thiers prolongée c'est ainsi tout le carrefour qui s'est vu modifié : « *Cet endroit correspond à un nœud routier important sur deux routes départementales* », explique Sylvain Morel, directeur des services techniques de la ville. Côté stationnement, quinze places publiques ont été créées dont deux en arrêt-minute et cinq en zone bleue. Treize places supplémentaires - privées - sont réservées aux habitants de la résidence voisine. Des espaces verts ont également été intégrés à l'ensemble. Sur la voirie, trois plateaux ralentisseurs permettent de sécuriser le passage des piétons. Coût de l'opération globale : 275 000 euros. Rue Thiers, ce sont dix-neuf places (dont douze en zone bleue) qui viennent d'être créées grâce à la démolition de deux bâtiments. Un parking rendu nécessaire par la proximité des commerces, des écoles Victor-Hugo et Hatinguais et de la salle Bonnet. Le chantier d'un montant de 136 000 euros a duré trois mois.

Près de la mairie, le parking de la rue des Martyrs réalisé à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie et de l'ancienne MJC compte quarante-sept places en zone blanche. Six mois de travaux et 138 000 euros (hors démolition) ont été engagés.

Pour chaque opération, la ville a fait le choix de créer une place réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR) : « *Ce n'était pas une obligation car la loi impose une place PMR à partir de cinquante places créées* », précise le directeur des services techniques.

Stationnement alterné : mode d'emploi

Si le stationnement unilatéral est devenu la règle dans de nombreuses rues de la ville, Bolbec compte encore des axes régis par le système du stationnement alterné. Le principe est simple : du 1er au 15 du mois, les véhicules doivent se garer du côté pair de la rue ; du 16 à la fin du mois, du côté impair. Un système qui offre notamment l'avantage d'optimiser le nettoyage des rues.

Nouvelle signalétique en ville

Hôpital, commerces, hôtels, écoles, quartiers... Se repérer en ville relève parfois du casse-tête surtout quand les panneaux sont obsolètes ou inexistants. La ville vient de lancer un plan de jalonnement (signalétique) avec une première vague de panneaux installés aux carrefours des avenues Joffre et Louise Michel et des rues Guillet et boulevard Passas. But de l'opération : fournir un maximum d'informations aux automobilistes avec un nombre de pancartes le plus réduit possible. Une opération d'un montant total de 250 000 euros échelonnée sur cinq ans pour des raisons de budget. « La ville sera ainsi équipée au fur et à mesure, carrefour par carrefour », précise Raphaël Grieu, conseiller municipal délégué en charge du stationnement.

Nouveaux logements

Le Clos de la Demi-Lune

Deux projets importants de construction viennent de démarrer : le Clos de la Demi-Lune (rue Georges Clémenceau) et celui de la ZAC Louise Michel. Ceux-ci répondent avant tout à un besoin de nouveaux logements sur la commune. Ces deux opérations vont permettre de diversifier l'offre (location et accession à la propriété) tout en suivant une démarche de mixité sociale et de favoriser l'emploi sur le territoire de Bolbec.

Le Clos de la Demi-Lune

Depuis début mars, des travaux ont été engagés sur la friche des « Anciens abattoirs » (106 rue Georges Clémenceau). L'opération, conduite par la société Sodineuf, prévoit la construction de 51 logements qui répondront à trois types de gammes : économie, confort, résidentielle.

Construits suivant la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation), une partie de ces logements sera proposée en location-accession sur la base du PSLA[1].

Aménagement paysager, palissades végétalisées et aire de jeux font partie intégrante du projet et chaque logement bénéficiera d'un garage et d'un jardin planté et clôturé.

Les premiers logements du Clos de la Demi-Lune devraient être disponibles début 2017.

La ZAC Louise Michel

Le projet se situe sur les hauteurs de Bolbec, non loin des services de proximité et d'une zone pavillonnaire. L'opération, menée par Estuaire de la Seine, représente un investissement global de près de18 millions d'euros et comprend la construction de :

- 20 individuels type 4 en accession à la propriété (PSLA[1])
- 60 collectifs composés de 6 bâtiments de 10 logements chacun (PLUS[2] et PLAI[3])
- 35 individuels (PLUS[2] et PLAI[3])

Les travaux de terrassement ont débuté début mars.

[1]PSLA : le Prêt Social Location-Accession est un dispositif d'accession à la propriété. Il permet à des ménages d'acquérir un logement neuf en se forgeant progressivement un apport personnel. L'accédant possède dans un premier temps le statut de locataire : il s'acquitte d'une redevance composée d'un loyer (part locative), pouvant donner droit à l'APL, et d'une épargne (part acquisitive). Au terme de cette première phase, le ménage accédant peut lever l'option d'achat et commence alors à rembourser l'emprunt contracté. Le Prêt Social Location-Accession est soumis à des conditions de ressources.

[2]PLUS : le Prêt Locatif à Usage Social est un dispositif de financement destiné à l'achat ou la construction de logements sociaux. Ce prêt est soumis à un plafonnement de loyers et de ressources du locataire.

[3]PLAI : le Prêt Locatif Aidé d'Intégration concerne des logements destinés aux ménages les plus démunis.

Ludovic Hébert
À la rencontre des associations

Avec 150 associations comptabilisées, Bolbec a une vie associative dense et vivante. Sport, musique, loisirs, enfants, adultes, seniors... A chacun son association selon ses besoins, ses envies, ses goûts, son âge et sa personnalité. « *Le tissu associatif bolbécais est très riche,* se réjouit Ludovic Hébert, adjoint au maire en charge de la vie associative depuis un an. *C'est une véritable dynamique que l'on ressent en allant à la rencontre des personnes* ». Et de préciser que ce sont les associations qui, en France, permettent de faire vivre le milieu sportif ou le milieu culturel pour ne citer qu'eux. Le rôle de l'élu est de fédérer ces associations, de les faire travailler entre elles de façon à créer une véritable synergie : « *Les associations me sollicitent beaucoup pour des aides financières, des locaux ou des appuis logistiques lors de manifestations*, poursuit l'élu. *Mais il faut aller plus loin et imaginer aussi d'autres façons de travailler de manière à faire de ces associations de véritables partenaires* ».

Sur le terrain et depuis le début de son mandat, Ludovic Hébert part à la rencontre de chaque association et propose des réunions pour entendre demandes et problématiques... « *C'est une fonction passionnante, je rencontre beaucoup de personnes très différentes* ». A l'heure où la municipalité se voit obligée de traquer la moindre économie pour cause de baisse conséquente des dotations de l'État, ces échanges sont devenus vitaux. Pas question pour la ville de supprimer la part

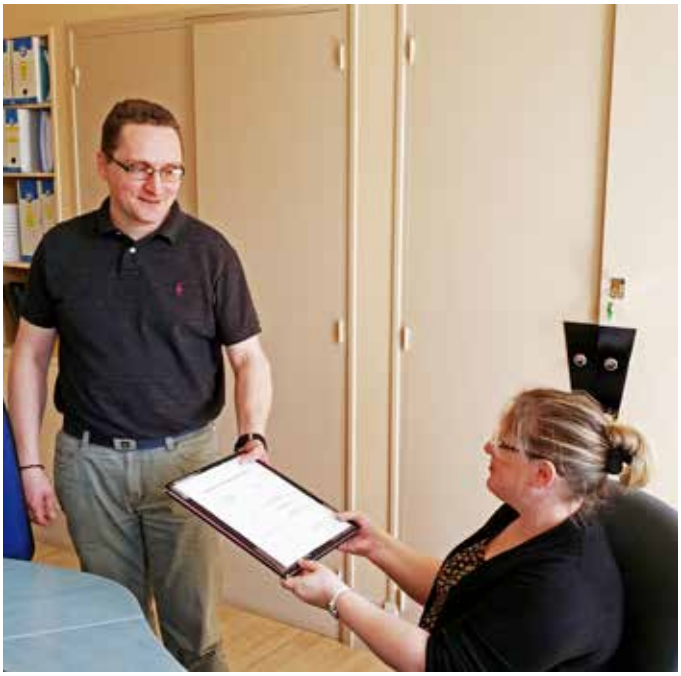

de budget consacrée aux associations. Mais le contexte oblige à faire la chasse aux dépenses inutiles : « *Nous n'avons pas voulu agir comme d'autres villes qui ont baissé leurs subventions de 15 voire 20 %* », tient à préciser l'élu. « *Nous avons attribué les subventions en fonction de la situation financière de chaque association et des impératifs de celles-ci (présence de salariés, etc...). Ceci avec la volonté de ne léser personne.* ».

Le guide des associations est sorti

Les associations bolbécaises ont désormais leur annuaire. Sorti en ce début d'année et mis à disposition gratuitement, le « Guide des associations 2015 » répertorie l'ensemble des entités associatives à vocation de loisirs et de services. Trente pages pour trouver une présentation et les coordonnées des différentes structures. « *Réussir à avoir les contacts de toutes ces associations a été la grosse difficulté pour réaliser ce guide* », confie Ludovic Hébert.

Malgré la vigilance de l'équipe, au moins trois associations ont été oubliées.

Il s'agit de :
Tout Terre Normandie (céramique),
tél. : 02 35 31 93 51.
Le Bon Foyer (œuvre sociale),
tél. : 02 35 31 58 67.
Adeo (aide à domicile),
tél. : 02 32 65 11 25.

Modification des horaires des écoles publiques

À partir de septembre, suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et après une année de fonctionnement, il est apparu nécessaire d'apporter quelques modifications afin d'améliorer la prise en charge des élèves sur les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).
Une réflexion, menée en concertation avec les conseils d'école, a conduit à proposer l'adaptation des horaires des écoles publiques.
Ces changements ont été validés lors du Conseil municipal du 30 mars dernier.

Écoles maternelles Paul Bert, Champ des Oiseaux, Desgenétais, Edmée Hatinguais, Pablo Picasso et Jacques Prévert :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45
- samedi de 9h à 12h

Écoles élémentaires Pierre Corneille, Jules Ferry, Claude Chapelle et Jules Verne :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 15h30
- samedi de 8h45 à 11h45

École élémentaire Victor Hugo (les horaires sont différents car deux services sont proposés) :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 15h45
- samedi de 8h45 à 11h45

Ecole Edmée Hatinguais

Les nouvelles activités du service de Gynécologie obstétrique du CHI

Service de gynécologie-obstétrique

Le Centre hospitalier intercommunal Caux Vallée de Seine Bolbec-Lillebonne propose de nouvelles activités au sein de son service de Gynécologie Obstétrique.
> Consultations dans le cadre de l'infertilité et de la PMA (Procréation médicalement assistée) assurée par le Docteur TRIMECH, spécialiste
Le lundi de 8h30 à 17h (1er étage des consultations gynécologiques)
> Consultations d'acupuncture en pré et post-natal (sage femme) : nausées, canal carpien, migraines, angoisse, troubles veineux, douleurs ligamentaires, dorsalgies, problème d'allaitement…
Le lundi de 9h à 17h (rez-de-chaussée des consultations spécialisées)
> Rééducation périnéale manuelle uniquement (sage femme)
Le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h (1er étage des consultations gynécologiques)
Rendez-vous et renseignements au secrétariat des consultations (1er étage) : 02 35 39 35 60

La Fabrik à sons

L'asso6sons est née en 2000, à l'initiative d'un groupe de jeunes musiciens de Mirville et Bolbec, dans le but de créer des animations musicales sur le territoire. L'association a ainsi organisé des concerts lui permettant d'acquérir une certaine notoriété locale dans le secteur culturel. En 2004, suite à la construction de l'Esplanade du Val-aux-Grès, la ville de Bolbec a délégué la gestion des studios de répétition et d'enregistrement à l'asso6sons, qui devenait dans le même temps un lieu de ressources pour les artistes (mise à disposition d'un fonds documentaire, rendez-vous conseil…). Mais la notoriété de l'association s'est vite répandue au niveau régional et en 2010,est né le projet sonothèque (le projet est né en 2010 mais n'a pas reçu le soutien de la Région avant 2013). Il s'agit de la mise en place d'une plate-forme numérique d'écoute de musiques actuelles régionales. L'asso6sons se charge depuis de collecter les œuvres, d'en demander les droits de diffusion et de les mettre à disposition des internautes sur http://sonotheque-hn.com. Une application mobile (iphone, androïd et tablette) existe aussi et permet même de se créer une playlist pour écouter ses musiques préférées.

Avec la diversification de ses missions et la professionnalisation de ses compétences, l'association a souhaité évoluer en termes d'image, notamment en modifiant son nom : La Fabrik à sons !

Guillaume Paillotin - Responsable des studios

Contact
L'Esplanade - 126 route de Mirville - 76210 Bolbec
Tél. 02 35 31 55 78 – Email : contact@fabrikasons.com

Élections départementales du 29 mars 2015 - Second tour

Résultats à Bolbec
Participation : 47,72 %
Exprimés : 93,97 %
Abstentions : 52,28 %
Blancs : 3,73 %
Nuls : 2,30 %
M. BLONDEL Bruno et Mme HONVAULT Josiane : 29,42 %
M. METOT Dominique et Mme MOUTIER LECERF Murielle : 70,58 %

Résultats sur le canton de Bolbec
Participation : 47,23 %
Exprimés : 92,61 %
Abstentions : 52,77 %
Blancs : 5,71 %
Nuls : 1,68 %
M. BLONDEL Bruno et Mme HONVAULT Josiane : 33,75 %
M. METOT Dominique et Mme MOUTIER LECERF Murielle : 66,25 %

Elus conseillers départementaux : M. METOT et Mme MOUTIER LECERF

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre.

Promenade au Vivier et déjections canines…

Depuis quelques temps, des signalements sont régulièrement faits en mairie indiquant que des chiens se promènent sans laisse dans le bois du Vivier. Si cette situation peut paraître anodine, elle peut aussi être dangereuse, notamment lorsque un chien poursuit un joggeur ou saute sur un enfant.

Pour rappel, la loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 précise que dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse.

Canisette située face à la mairie

Horaires des travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

> les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
> les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
> les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

création

Les ateliers d'arts plastiques

A partir du 17 mai, les adhérents de l'atelier d'arts plastiques municipal présenteront leurs œuvres, réalisées depuis septembre 2014. Celles-ci reflètent la personnalité, la créativité et l'univers singulier de chacun, enfant ou adulte.
Qu'il s'agisse d'une initiation, d'une simple découverte ou de l'approfondissement des techniques et des mouvements artistiques, l'objectif principal de l'atelier d'arts plastiques est avant tout de développer l'imaginaire des participants, porteurs de talents, mais aussi de partager leur travail, leur expression, leurs émotions.

Le Val-aux-Grès - Le Château - Route de Mirville
Tél. 02 35 31 07 13
Email : serviceculturel@ville-bolbec.fr
Du 17 mai au 7 juin.

Danse

La Chair du Monde

A l'issue d'une résidence de deux fois trois jours au Val-aux-Grès, Sandrine Lascaux, Yumi Fujitani et Guillaume Gargaud présentent « La chair du monde », spectacle de danse buto. Rencontre avec la chorégraphe havraise Sandrine Lascaux.

Qu'est-ce que la danse buto ?
« Le buto est apparu au Japon dans les années 60. Il exprime le trajet d'une personne qui cherche sa propre danse. Yumi Fujitani a travaillé avec Carlotta Ikeda, une très grande danseuse japonaise décédée en 2014 et qui a révolutionné le buto. »

Pourquoi s'inspirer de thèmes philosophiques ?
« On a essayé de croiser avec la danse l'œuvre de Merleau-Ponty et notamment « Le visible et l'invisible » dans laquelle il évoque la chair. Pour lui tous les composants du monde sont reliés : on est tous d'une même chair. Le thème du spectacle c'est donc « Moi et les Autres », le Moi étant incarné par la danseuse. « La chair du monde » prend la forme d'un solo chorégraphique où la danseuse cherche les Autres. Peu à peu elle plonge dans une connaissance intérieure d'elle-même... »

Quelle est l'ambiance sonore ?
« C'est de la musique électro (une guitare reliée à des ordinateurs) jouée en direct sur scène. Ainsi musicien et danseuse sont à l'écoute l'un de l'autre et peuvent se permettre une part d'improvisation. »

Quel est le but d'une résidence artistique ?
« Le spectacle est en cours de création et les résidences permettent d'avancer le travail et de le jouer en situation réelle. On fait des essais de décor, de lumière... »

Samedi 23 mai 20 h 30
Val-aux-Grès – Centre culturel.
Entrée libre.

Si on sortait

Théâtre contemporain
La colonie pénitentiaire

Le Val-aux-Grès - Centre culturel - Route de Mirville
Tél. 02 35 31 07 13
serviceculturel@ville-bolbec.fr
Vendredi 29 mai à 20h30

Au cours d'un voyage d'études, un visiteur, reçu dans une colonie pénitentiaire, est convié à une exécution. L'officier chargé de la visite est fier d'exposer la machine chargée d'exécuter la peine : celle-ci inscrit dans la chair du condamné le motif de la punition puis provoque la mort après de longues souffrances.

Si on se retrouve dans un pays étranger, face à des pratiques injustes et contraires au bon-sens, que doit-on faire ? La question de fond de La colonie pénitentiaire est posée !
Absurde et grotesque, l'oeuvre de Kafka n'en reste pas moins géniale et donne lieu à mille interprétations. Description indubitablement visionnaire de la mécanique totalitaire, La colonie pénitentiaire n'est pourtant parue qu'en 1919. «André Salzet interprète la nouvelle de Kafka avec une remarquable précision, ironique, cinglante et subtile.»

Exposition
La ruée vers l'art

Cette manifestation organisée par l'Association Bolbécaise des Commerçants, consacrant l'art pictural est devenue, au fil des années, un rendez-vous attendu des artistes peintres, qu'ils soient novices ou expérimentés. Il s'agit cette année de la 15e édition !
Pendant toute une journée, les créations de peintres ou autres artistes (photographes, potiers, … tout ce qui touche à l'art) seront visibles en centre-ville. Certains artistes feront des démonstrations sur leur stand.
Du 20 mai au 3 juin, des toiles seront également présentées chez les commerçants partenaires de l'opération.

Samedi 30 mai de 9h à 19h dans la rue piétonne
Pour participer à cette animation, il suffit de s'inscrire auprès du magasin Phildar, rue piétonne à Bolbec, moyennant une participation de 15 €.

Toile de M. Philippe DEMEILLERS, gagnant de La Ruée vers l'Art en 2014

Christophe Bertrand, nouveau DGS de Bolbec

Homme de l'ombre et pourtant personnage-clé au sein de la mairie, le Directeur général des services (DGS) prend à Bolbec les traits de Christophe Bertrand. Présentation d'un homme-orchestre.

S'il officie dans l'ombre des élus municipaux, le Directeur général des services (DGS) exerce une fonction-clé au sein d'une mairie. Christophe Bertrand qui occupe ce poste à Bolbec depuis le début de l'année en remplacement de Dominique Aubrée (parti en retraite) aime parler de « chef d'orchestre » pour expliquer son rôle.

Le DGS travaille en étroite collaboration avec le maire : « *On forme un véritable binôme. Lui s'occupe de la partie politique, moi de la partie administrative. L'entente doit être parfaite car la relation est aussi humaine* », souligne-t-il. Si le maire ou les élus se chargent de prendre des décisions, le DGS s'assure qu'elles soient réalisées. Son rôle est aussi de proposer des solutions qui seront ou non retenues. « *Il s'agit de faire en sorte que le service public soit appliqué avec la meilleure qualité possible et dans le respect des procédures* », insiste Christophe Bertrand.

Originaire de Seine-et-Marne, arrivé en Normandie par Sotteville-lès-Rouen où il occupait jusqu'à l'année dernière la fonction de DGS, Christophe Bertrand, 44 ans, a fait toute sa carrière dans la Fonction publique territoriale et entend bien redorer l'image du fonctionnaire : « *Les Français sont très attachés au service public car il en va de l'intérêt général. Cependant, le privé entre de plus en plus dans la fonction publique avec une demande de rendement, de productivité et de satisfaction client* ».

A Bolbec, Christophe Bertrand apprécie la dimension humaine de son travail : « *Il faut s'adapter aux besoins de la population, le contact est donc très important* ». Avec la baisse des dotations de l'État et donc des recettes dans le budget de la commune, le rôle du Directeur général des services prend une nouvelle dimension : « *Les éléments techniques deviennent encore plus importants pour savoir ce qui est faisable ou pas. Mais Bolbec a des atouts énormes qu'il faut exploiter. Il va falloir être créatif...* »

Le ticket Sports

Le dispositif Ticket Sport de la Ville de Bolbec offre des animations durant les vacances scolaires auprès des jeunes bolbécais.

A travers ce dispositif, le service Animations Sportives propose différentes activités, des sports collectifs, individuels ou adaptés en fonction de l'âge. Plusieurs créneaux de différentes tranches d'âge sont mis en place permettant ainsi à tous les jeunes de pouvoir participer.

Les associations sportives bolbécaises qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans ce dispositif et proposer des animations en complément du programme géré par les éducateurs sportifs de la Ville. Cette ouverture leur permet ainsi de faire découvrir leur activité et pourquoi pas d'enregistrer de nouvelles adhésions.

Pour les vacances de printemps, les inscriptions ont débuté le 14 avril au service Animations Sportives situé 47 rue Montauban.

Pour cette session, seront proposées des activités de plein air notamment par des associations comme le G.A.B.S. (Groupement athlétique de la Basse-Seine) Le service Animations Sportives animera des séances de tir à l'arc, nouvelle activité déjà largement plébiscitée lors des vacances de février. D'autres activités seront programmées comme le roller, la piscine, des activités ayant fait carton plein en février, afin que tous puissent tester !

Retrouvez tout le programme Ticket sport sur le site internet de la ville de Bolbec [www.ville-bolbec.fr].

Les séjours sportifs

Pour information, les séjours sportifs, encadrés par les éducateurs sportifs de la ville et en partenariat avec la MJC (Maison des jeunes et de la culture) auront lieu cette année en juillet. Les inscriptions ont débuté le 15 avril auprès de la MJC.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Animations Sportives au 02 35 95 60 88.

Les travaux au club de tennis

Commencés en octobre 2014, les travaux effectués sur les tennis couverts (situés au stade Tetlow – rue Georges Clemenceau) viennent tout juste de s'achever.

Sur le court n°3, la toiture a été modifiée afin de supprimer les problèmes de condensation qui étaient récurrents. Un gazon synthétique a aussi été mis en place à la demande du club.

Entre les deux courts, un espace d'accueil ou d'attente pour le public a été créé sur une surface d'environ 35 m². Celui-ci permet désormais de suivre les matchs sur les deux courts couverts dans un lieu plus convivial.

Il reste encore à reprendre la toiture des courts 4 et 5. Ces travaux réalisés, la résine du sol pourra être réparée. Ces travaux devraient être achevés début mai.

Le montant de l'opération, pour la totalité des travaux, se monte à 200 000 euros.

Gazon synthétique

Interview

Arnaud Barade, moniteur de tennis

Le nouveau terrain réalisé en gazon synthétique est une surface extrêmement agréable pour jouer. Elle a été posée sur un lit de sable à même la résine. Depuis les travaux, le complexe permet de garantir une très bonne disponibilité, notamment en soirée : de un à trois terrains de libres pour le plaisir des joueurs. Le club compte actuellement environ 140 adhérents avec une petite proportion de bolbécais. C'est pourquoi il est important de faire connaître le TC Bolbec en rappelant que le tennis est un sport accessible à tout le monde et très abordable. Pour le loisir, la cotisation est de 120 euros par an et permet de jouer quand on le souhaite en réservant un terrain via internet. Il faut compter 200 euros à l'année si l'on veut prendre en plus un cours par semaine. Dans tous les cas, n'hésitez pas à prendre contact !

TC Bolbec
Tél. 02 32 84 00 60
http://www.tcbolbec.com
arnaud.barade@yahoo.fr

BOLBEC

La colonie pénitentiaire

THÉÂTRE Franz KAFKA par la Cie Carpe Diem

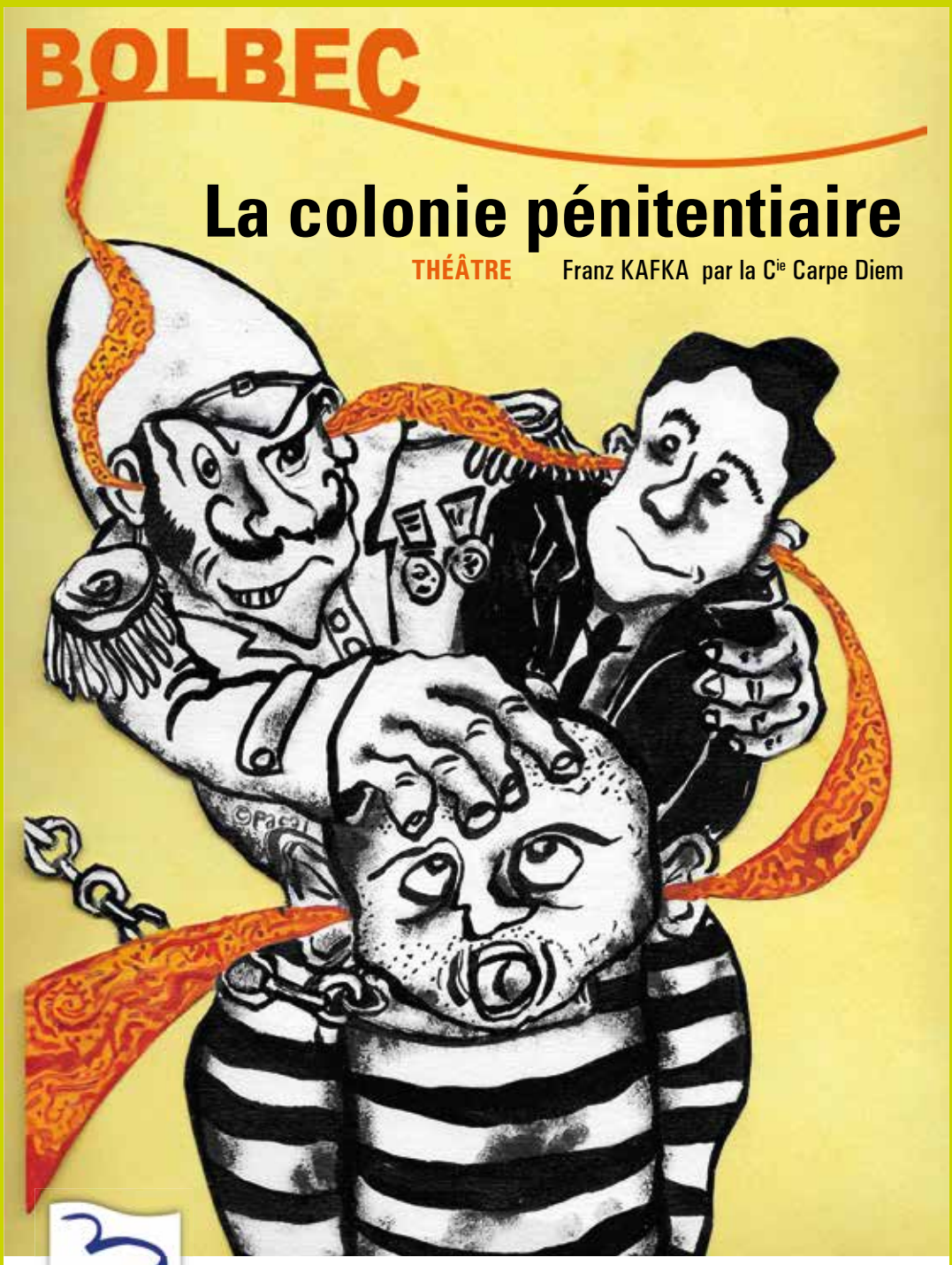

BOLBEC

Vendredi 29 mai 2015 à 20h30

Val-aux-Grès : Centre culturel